à Wez-Macquart depuis quatre ans. Il a élevé huit enfants : 3 garçons et 5 filles. L'aîné a 18 ans ; deux filles sont mariées et il y a 5 petits enfants. Inutile d'ajouter que la nouvelle fit grand plaisir dans le hameau de Wez-Macquart où tout le monde se réjouit de la bonne nouvelle.

Quand nous nous sommes présentés chez M. Verfaillie les voisins et amis étaient en train de féliciter l'heureux gagnant. Il n'y avait qu'un regret c'est que la bonne nouvelle n'avait pas été connue le dimanche soir car alors il aurait été plus facile de fêter plus convenablement l'heureux événement.

M. Verfaillie nous a déclaré que cette somme ne fera que mettre de l'aisance dans la maison et que le travail continuera comme par le passé.

LE MOUVEMENT SEPARATISTE dans le Pas-de-Calais

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A Mont-Saint-Eloi, il ne semble pas que le « séparatisme » soit aussi demandé; on l'envisage certes aussi, mais sans l'aspirer comme à Ecoivres; l'impression est que l'on subtrait la séparation, mais que l'on ne la recherche pas. Des conditions seraient posées : des rectifications des anciennes limites de territoires, demandées afin de laisser au village une certaine quantité de bonnes terres, puis il y a aussi la question des emprunts en cours d'amortissement à envisager, bref cela ne paraît pas sourire aux habitants de Mont-Saint-Eloi qui estiment « que ceux d'Ecoivres sont toujours à réclamer sur eux, et pourtant, disent-ils, que n'a-t-on pas fait pour eux ? C'est toujours sur Mont-Saint-Eloi que les habitants d'Ecoivres ont à dire, nous ont dit des vieux du village, et pourtant ils ne protestent pas pour la spoliation commise à leur égard par la commune d'Acq qui s'est appropriée moralement de curieuses pierres druidiques se trouvant sur Ecoivres et qui sont cependant connues partout sous le nom de « Pierres jumelles d'Acq ».

« Non, nous a dit une notabilité de la commune, la véritable raison du séparatisme est tout autre que ce que vous croyez et elle est celle-ci : depuis longtemps on pense faire une addduction d'eau à Mont-Saint-Eloi, installation indispensable comme vous le savez et Ecoivres qui estime n'en avoir pas besoin par suite de sa situation privilégiée, Ecoivres qui baigne dans l'eau, jette de hauts cris contre les impositions qu'il croit apercevoir arriver en même temps que le Château d'eau; donc question d'égoïsme et rien d'autre. »

Peut-être les uns et les autres, après tout, ont-ils raison, mais en tout cas il semble que la tension s'accentue et que dans un avenir prochain une décision s'imposera; mais en attendant, on nous dit qu'à la récente consultation électorale Ecoivres l'aurait emporté et formerait la majorité municipale. Alors, conséquence imprévue de l'allongement de la durée du mandat des édiles municipaux, Mont-Saint-Eloi devra-t-il encore pour six ans se mettre au régime sec ? Là est toute la question.

GRESSON FLEURY.

Un incendie a fait quatre victimes

Un incendie a éclaté la nuit dernière, dans la maison d'un boucher, à Wiegschutz (Allemagne) près de Cosel.

Le feu s'étendit avec une telle rapidité que, sur les sept membres de la famille qui dormaient quatre ont succombé dans les flammes, la grand'mère, âgée de 74 ans et trois enfants, dont on a retrouvé les corps carbonisés sous les décombres.

La mère, réveillée en sursaut, avait réussi à sauter par la fenêtre du premier étage et le père sauva un de ses enfants.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 4 juin 1929

Soleil : lever à 3 h. 52; coucher à 19 h. 46.
Lune : lever à 21 h. 40; coucher à 6 heures.
Aujourd'hui : Ste Emma. Demain : Ste Florence.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 3 juin 1929 à 18 heures :
Baromètre : 755 mil.; baisse depuis la veille à 14 h. 30 : 6 mil.
Thermomètre : Fronde : 17,6; minima : 14,0 atteint à 4 h.; maxima 18,2 atteint à 17 h. 30.
Etat hygrométrique : 80.
Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 14 heures 30 : 9 mil. 8.
Direction du vent : sud-ouest; force : fort.
Direction des nuages : ouest; état du ciel : très nuageux.
Temps probable pour mardi : un peu frais, quelques pluies.

OFFICE NATIONAL. — Région du Nord : Temps très nuageux avec éclaircies et quelques ondées, vent d'ouest, 4 à 9 mètres, même température.

MARIAGE. — Le mardi 18 juin, aura lieu à 11 h. 30, en l'Eglise Saint-Pierre, à Fourmies, le mariage de Mlle Anne-Marie Luc, fille de M. Adolphe Luc, Chevalier de la Légion d'Honneur, directeur-propriétaire de « l'Emaillerie Fourmisienne » et de Madame, née Mabille, petite-fille de M. et Mme Georges Mabille-Piette, avec M. Michel Duchêne, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, industriel à Pierrefonds (Oise).

DE PASSAGE. — On a enregistré le passage à Calais du Rajah de Kalsia, qui s'est embarqué à bord de « l'Empress » à 13 h. 40 ; de M. Pantcho Hadjz Mischel, ministre de Bulgarie à Londres, parti pour Douvres.

Le désespoir criminel d'une Mère à Lens

Une Liévinoise se jeta dans le canal avec son bébé — Elle a été sauvée, mais l'enfant est mort

Un drame qui a ému fortement le quartier de l'Abattoir, de Liévin, s'est déroulé lundi matin à Lens. Une mère de famille s'est jetée dans le canal avec son jeune enfant de onze mois qu'elle allaitait encore. La maman, grâce à un marinier, a pu être sauvée ; malheureusement, on ne put retirer que le cadavre du petit mioche.

Un bonheur fragile

Le 22 février 1920, M. Marcel Delbecque, boucher, cité des 40, à l'extrémité de la commune de Bruay-en-Artois, sur le territoire d'Houdain, épousait à Bruay, la demoiselle Léonie Binsse, née le 27 novembre 1895 (elle est donc âgée actuellement de 34 ans). De leur union sont nées deux petites filles : Mauricette, âgée de 6 ans et Berthe, âgée de 11 mois. Le ménage était très uni ; aucune note discordante ne venait contrarier leur bonheur. Malheureusement, paraît-il, Léonie Binsse contracta des habitudes d'intempérance qui affectèrent beaucoup le mari et qui contribuèrent pour une large part à faire péricliter le commerce de boucherie. Bientôt ce fut la débâcle et le 12 février 1927, M. Delbecque, contraint d'abandonner son commerce, quittait Houdain pour aller habiter Liévin où il exerça la profession de tueur à l'abattoir.

Travailleur infatigable, Delbecque gagnait de quoi nourrir sa petite famille ; il dut même s'adjoindre un commis pour l'aider dans sa profession qui prenait de plus en plus d'extension.

Hélas ! le vice contracté par l'épouse n'avait pas disparu et parfois des discussions surgissaient dans le ménage, sans toutefois amener de graves querelles. M. Delbecque aimait envers et contre tout sa femme et ses enfants...

Le repos dominical

La matinée du dimanche se passa on ne peut mieux chez le tueur; vers midi, Delbecque quitta les siens pour aller au banquet de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Liévin; il rentra chez lui vers minuit ; ses enfants dormaient et sa femme l'attendait : elle lui servit à souper puis tous deux allèrent se coucher.

Les instants suprêmes

Lundi matin, les époux Delbecque se levèrent à 6 heures ; le mari se rendit avec son commis à l'abattoir où vers 7 heures, Léonie Binsse alla leur porter du café. A 7 h. 45, elle retourna près de son mari pour l'informer que le déjeuner était prêt. A 8 heures, il était chez lui où il trouva sa femme prête à sortir. Où va-t-u, lui demanda-t-il ? « Je vais faire une course en ville » et elle partit à 8 h. 30, emportant sa petite Berthe, âgée de 11 mois. La petite Mauricette, d'après les déclarations de la mère, refusa de la suivre, préférant aller à l'école ». Elle a toujours refusé de me suivre quand j'allais vers le canal, ajouta-t-elle, « elle avait peur de l'eau ».

Léonie Binsse, en sortant de chez elle, se dirigea directement vers le canal de Lens à la Deûle. A peine arrivée au Pont d'Eleu, sans aucune hésitation, elle se jeta à l'eau avec sa petite Berthe. Il était environ neuf heures.

Sauvée, mais l'enfant est mort

Fort heureusement, le marinier De Haeck Armand, qui sortait de sa péniche « l'Amson » en stationnement à cet endroit, remarqua qu'un corps apparaissait au-dessus de l'eau. Instinctivement il n'eut qu'une pensée, le repêcher. Avec l'aide d'un collègue, il réussit à ramener sur la berge la femme Delbecque (c'était elle) qui avait perdu connaissance. Après lui avoir pratiqué des tractions artificielles, il réussit à la ramener à la vie ; il la transporta alors au café Lecœuvre d'où la désespérée tenta de s'échapper pour aller à nouveau se jeter à l'eau.

M. De Haeck informe alors le poste de police de Lens. M. Moracchini, commissaire, dépêcha les agents Deleury et Tonnoir avec un taxi qui ramena la désespérée à l'hôpital de Lens. Les policiers ayant appris que la femme Delbecque s'était jetée à l'eau avec son enfant, firent d'urgence des recherches ; une heure après ils réussirent à repêcher le cadavre du pauvre mioche.

Dès qu'il connut l'identité de la noyée, M. Moracchini, commissaire de police, prévint son collègue de Liévin, M. François, en le priant d'informer M. Delbecque du malheur qui le frappait.

Vers 11 heures, celui-ci arrivait au poste de police de Lens, mettait M. Dhédin, secrétaire de police, au courant de sa situation et racontait tous ses ennuis de ménage. Rien, dit-il, ce matin, ne pouvait me faire supposer que ma femme allait mettre à exécution ce triste projet qu'elle nourrissait depuis quelque temps.

« Je recommencerai »

M. Moracchini, s'est rendu à l'hôpital où il a interrogé Léonie Binsse dont l'état n'inspire aucune inquiétude. Elle déclara que les ennuis causés par son propriétaire avaient été seule la cause de son acte de désespoir et criminel en même temps, et ajouta : « Je ne regrette pas mon acte et à la première occasion je recommencerai ».

La femme meurtrière de son enfant, après avoir passé la journée du lundi et la nuit à l'hôpital pour lui permettre de se remettre, sera conduite ce matin mardi, devant M. le Procureur de la République.

Il est fort heureux que la petite Mauricette n'ait pas suivi sa mère ; la pauvre enfant aurait sûrement eubi le même sort que sa petite sœur.

Victor TROGNON.

CONSEIL DES MINISTRES

Les membres du gouvernement se sont réunis hier matin à l'Elysée sous la présidence de M. Gaston Doumergue

Après avoir examiné les questions à l'ordre du jour du Parlement, le Conseil a procédé à l'expédition des affaires courantes.

Les membres du gouvernement se réuniront en Conseil des ministres le jeudi 17 mai, à l'Elysée.

Le Tirage de la Tombola de l'Union des Sociétés mutualistes des P. T. T.

Seuls de toute la presse, nous avons publié hier la plupart des numéros gagnants de la Tombola de l'Union des Sociétés Mutualistes des P. T. T.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous, la liste officielle et complète des 1.000 numéros gagnants, dans toutes les séries, indépendamment des gros lots :

39 — 134 — 276 — 396 — 479 — 524
692 — 759 — 823 — 907 — 1084 — 1150
1271 — 1311 — 1471 — 1515 — 1673 — 1798
1889 — 1900 — 2097 — 2185 — 2223 — 2316
2440 — 2518 — 2685 — 2709 — 2862 — 2929
3044 — 3128 — 3277 — 3358 — 3453 — 3587
3688 — 3788 — 3898 — 3906 — 4041 — 4155
4228 — 4383 — 4478 — 4579 — 4657 — 4702
4836 — 4987 — 5022 — 5183 — 5207 — 5304
5481 — 5542 — 5676 — 5732 — 5887 — 5950
6022 — 6158 — 6208 — 6396 — 6498 — 6579
6655 — 6719 — 6876 — 6992 — 7079 — 7107
7229 — 7365 — 7474 — 7597 — 7649 — 7771
7877 — 7920 — 8048 — 8180 — 8223 — 8366
8498 — 8525 — 8637 — 8741 — 8823 — 8991
9085 — 9179 — 9235 — 9334 — 9457 — 9573
9656 — 9790 — 9869 — 9943 — 10097 — 10183
10276 — 10389 — 10434 — 10586 — 10674 — 10726
10833 — 10964 — 11040 — 11177 — 11257 — 11316
11498 — 11556 — 11611 — 11760 — 11876 — 11918
12069 — 12188 — 12244 — 12356 — 12420 — 12573
12696 — 12769 — 12856 — 12948 — 13004 — 13183
13245 — 13387 — 13419 — 13520 — 13651 — 13776
13875 — 13949 — 14017 — 14134 — 14229 — 14375
14426 — 14510 — 14629 — 14797 — 14804 — 14940
15047 — 15145 — 15228 — 15341 — 15448 — 15579
15638 — 15776 — 15801 — 15994 — 16097 — 16110
16203 — 16371 — 16486 — 16507 — 16631 — 16778
16893 — 16948 — 17001 — 17105 — 17253 — 17341
17497 — 17513 — 17687 — 17704 — 17841 — 17965
18033 — 18169 — 18269 — 18387 — 18421 — 18585
18699 — 18701 — 18867 — 18956 — 19086 — 19102
19282 — 19368 — 19442 — 19.552 — 19609 — 19789
19962 — 19982 — 20051 — 20138 — 20232 — 20322
20432 — 20574 — 20682 — 20774 — 20831 — 20987
21023 — 21138 — 21246 — 21302 — 21485 — 21536
21668 — 21791 — 21824 — 21934 — 22032 — 22102
22221 — 22384 — 22466 — 22513 — 22606 — 22749
22874 — 22966 — 23014 — 23139 — 23201 — 23325
23401 — 23503 — 23609 — 23769 — 23871 — 23998
24076 — 24113 — 24216 — 24316 — 24481 — 24543
24622 — 24734 — 24822 — 24967 — 25011 — 25196
25265 — 25308 — 25434 — 25598 — 25616 — 26732
25827 — 25920 — 26034 — 26106 — 26231 — 26361
26487 — 26561 — 26695 — 26714 — 26871 — 26980
27048 — 27189 — 27251 — 27322 — 27459 — 27589
27646 — 27779 — 27833 — 27911 — 28045 — 28104
28277 — 28396 — 28490 — 28540 — 28675 — 28723
28839 — 28989 — 29035 — 29128 — 29275 — 29305
29410 — 29594 — 29684 — 29779 — 29815 — 29976
30077 — 30150 — 30220 — 30358 — 30444 — 30565
30646 — 30716 — 30867 — 30901 — 31038 — 31104
31243 — 31339 — 31494 — 31580 — 31656 — 31748
31820 — 31949 — 32030 — 32110 — 32296 — 32302
32467 — 32542 — 32665 — 32742 — 32800 — 32942
33065 — 33101 — 33267 — 33332 — 33411 — 33506
33678 — 33765 — 33840 — 33941 — 34019 — 34133
34285 — 34391 — 34411 — 34511 — 34656 — 34719
34815 — 34919 — 35041 — 35136 — 35284 — 35392
35404 — 35527 — 35691 — 35711 — 35809 — 35982
36075 — 36135 — 36228 — 36316 — 36419 — 36560
36606 — 36721 — 36857 — 36937 — 37011 — 37142
37218 — 37330 — 37430 — 37594 — 37651 — 37787
37822 — 37946 — 38084 — 38129 — 38287 — 38350
38454 — 38500 — 38630 — 38769 — 38893 — 38944
39004 — 39130 — 39290 — 39309 — 39432 — 39502
39601 — 39733 — 39850 — 39969 — 40018 — 40134
40249 — 40362 — 40428 — 40584 — 40690 — 40753
40835 — 40968 — 41049 — 41163 — 41280 — 41395
41466 — 41568 — 41613 — 41765 — 41884 — 41965
42060 — 42186 — 42269 — 42290 — 42402 — 42588
42647 — 42708 — 42850 — 42988 — 43030 — 43164
43284 — 43365 — 43469 — 43514 — 43656 — 43705
43894 — 43967 — 44050 — 44187 — 44251 — 44390
44456 — 44570 — 44641 — 44714 — 44841 — 44925
45090 — 45119 — 45237 — 45357 — 45486 — 45550
45615 — 45712 — 45850 — 45963 — 46041 — 46188
46236 — 46375 — 46117 — 46569 — 46608 — 46712
46854 — 46981 — 47054 — 47109 — 47213 — 47317
47465 — 47509 — 47673 — 47747 — 47842 — 47933
48076 — 48150 — 48255 — 48344 — 48474 — 48501
48614 — 48765 — 48872 — 48969 — 49097 — 49104
49217 — 49328 — 49495 — 49586 — 49616 — 49719
49804 — 49905 — 50089 — 50154 — 50201 — 50351
50490 — 50539 — 50610 — 50772 — 50842 — 50916
51001 — 51147 — 51216 — 51368 — 51485 — 51524
51653 — 51701 — 51839 — 51964 — 52068 — 52191
52240 — 52307 — 52475 — 52593 — 52631 — 52776
52888 — 52955 — 53019 — 53141 — 53238 — 53396
53401 — 53505 — 53616 — 53758 — 53837 — 53934
54091 — 54179 — 54252 — 54393 — 54474 — 54538
54656 — 54739 — 54874 — 54918 — 55026 — 55160
55289 — 55317 — 55418 — 55512 — 55639 — 55748
55820 — 55902 — 56072 — 56179 — 56288 — 56329
56421 — 56592 — 56629 — 56781 — 56887 — 56952
57089 — 57138 — 57271 — 57382 — 57463 — 57564
57650 — 56762 — 57884 — 57902 — 58067 — 58107
58240 — 58335 — 58466 — 58594 — 58621 — 58744
58853 — 58931 — 59076 — 59185 — 59213 — 59330
59495 — 59549 — 59687 — 59721 — 59845 — 59915
60014 — 60113 — 60218 — 60353 — 60490 — 60577
60670 — 60737 — 60828 — 60996 — 61067 — 61181
61259 — 61331 — 61491 — 61543 — 61657 — 61765
61878 — 61997 — 62094 — 62130 — 62270 — 62339
62493 — 62560 — 62623 — 62704 — 62810 — 62990
63033 — 63102 — 63299 — 63352 — 63408 — 63575
63688 — 63793 — 63866 — 63955 — 64047 — 64168
64268 — 64354 — 64475 — 64592 — 64686 — 64787
64814 — 64970 — 65076 — 65100 — 65265 — 65336
65420 — 65528 — 65624 — 65754 — 65825 — 65920
66031 — 66174 — 66269 — 66378 — 66474 — 66513
66671 — 66794 — 66852 — 66994 — 67033 — 67173
67244 — 67388 — 67463 — 67504 — 67656 — 67795
17877 — 67937 — 68097 — 68126 — 68253 — 68340
68485 — 68524 — 68668 — 68744 — 68869 — 68921
69064 — 69159 — 69262 — 69386 — 69487 — 69584
69611 — 69767 — 69859 — 69936 — 70098 — 70127
70215 — 70301 — 70424 — 70501 — 70611 — 70786
70809 — 70941 — 71070 — 71190 — 71254 — 71310
71446 — 71587 — 71638 — 71788 — 71806 — 71958
72004 — 72156 — 72308 — 72366 — 72403 — 72515
72670 — 72766 — 72827 — 72910 — 73007 — 73195
73237 — 73385 — 73440 — 73565 — 73603 — 73773
73857 — 73977 — 74062 — 74162 — 74203 — 74323
74422 — 74593 — 74672 — 74739 — 74877 — 74905
75034 — 75170 — 75250 — 75349 — 75475 — 75565
75657 — 75723 — 75827 — 75937 — 75089 — 76142
76256 — 76343 — 76447 — 76563 — 76603 — 76743
76899 — 76939 — 77049 — 77183 — 77214 — 77328
77491 — 77571 — 77623 — 77781 — 77856 — 77904
78049 — 78134 — 78245 — 78315 — 78476 — 78510
78674 — 78790 — 78849 — 78976 — 79018 — 79174
79218 — 79381 — 79479 — 79591 — 79647 — 79799
79858 — 79919 — 80006 — 80143 — 80221 — 80334
80411 — 80520 — 80640 — 80794 — 80817 — 80923
81061 — 81140 — 81231 — 81317 — 81496 — 81507
81636 — 81714 — 81823 — 81949 — 82083 — 82153
82214 — 82354 — 82404 — 82588 — 82638 — 82790
82878 — 82937 — 83055 — 83174 — 83215 — 83395
83411 — 83521 — 83607 — 83747 — 83866 — 83973
84075 — 84183 — 84251 — 84391 — 84412 — 84583
84666 — 84774 — 84889 — 84970 — 85026 — 85153
85312 — 85301 — 85408 — 85570 — 85631 — 85782
85877 — 85953 — 86068 — 86115 — 86295 — 86373
86461 — 86542 — 86643 — 86736 — 86868 — 86912
87040 — 87103 — 87206 — 87347 — 87406 — 87560
87626 — 87708 — 87885 — 87910 — 88092 — 88171
88299 — 88343 — 88437 — 88562 — 88695 — 88708
88843 — 88964 — 89041 — 89197 — 89205 — 89381
89475 — 89599 — 89640 — 89796 — 89831 — 89923
90027 — 90182 — 90218 — 90320 — 90486 — 90594
90607 — 90713 — 90837 — 90909 — 91077 — 91172
91268 — 91300 — 91482 — 91540 — 91613 — 91783
91832 — 91972 — 92010 — 92182 — 92254 — 92388
92479 — 92559 — 92677 — 92792 — 92835 — 92919
93015 — 93189 — 93207 — 93319 — 93498 — 93575
93653 — 93779 — 93871 — 93908 — 94027 — 94192
94253 — 94308 — 94433 — 94501 — 94630 — 94754
94871 — 94944 — 95004 — 95121 — 95232 — 95331
95488 — 95520 — 95642 — 95799 — 95806 — 95927
96059 — 96168 — 96227 — 96399 — 96407 — 96570
96697 — 96785 — 96811 — 96977 — 97099 — 97171
97267 — 97331 — 97498 — 97567 — 97698 — 97721
97835 — 97985 — 98061 — 98129 — 98240 — 98305
98481 — 98503 — 98608 — 98704 — 98810 — 98975
99064 — 99164 — 99230 — 99327 — 99467 — 99524
99637 — 99714 — 99845 — 99909

Le voile se lève sur le drame de Roubaix

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Vandeplanque et les siens s'éloignèrent. Quelques instants plus tard Mlle Cau entendait le bruit du corps de Maria Delaghère tomber dans l'eau.

Y a-t-il crime

Le témoignage de M. Vandeplanque est extrêmement grave pour Van Ryssen. Car il semble établir qu'au cours de la dispute avec son amie, celui-ci l'a menacée de la précipiter dans le canal. Confronté avec l'auteur présumé du crime, M. Vandeplanque l'a parfaitement reconnu.

Où est le faux-col ?

Or, nous l'avons dit, Van Ryssen présente des égratignures au visage. Son chapeau est taché de sang. Les constatations de M. le docteur Jacquemont sont formelles : il y a eu lutte avant la chute du corps dans l'eau.

Un point qui est assez grave, c'est que Van Ryssen, aperçu par M. Vandeplanque, portant un faux-col, n'avait plus de faux-col quand il fut appréhendé. Et on ne le retrouve pas. On suppose que maculé de sang Van Ryssen s'en sera défait. Il demeure évident qu'il y a eu une scène d'une rare violence entre les deux amis, au cours de laquelle ils se sont tous deux blessés.

Le Parquet sur les lieux

Le Parquet de Lille, informé de la scène et des charges qui pèsent sur Van Ryssen, est descendu à Roubaix, au cours de l'après-midi d'hier, vers 4 h. 45.

Il était composé de MM. Derdot, procureur de la République ; Glorian, juge d'instruction ; Lebrun, greffier.

Les magistrats examinèrent la procédure établie par M. Fischer, puis recueillirent les témoignages de MM. Vandeplonque et Dejongbe et de Mlle Cau Jeanne.

Ils interrogèrent ensuite l'auteur présumé du crime, pendant que M. le docteur Muller, médecin légiste, pratiquait, à la Fraternité, l'autopsie de la victime.

Le jeune homme avoue

Dans la soirée, nous apprenons que M. Glorian a obtenu des aveux du jeune homme. Il a reconnu qu'il y avait eu dispute et que la griffe qu'il portait à la figure avait été faite par la jeune fille. Il y avait eu échange de gifles, de coups de pied, la jeune fille tomba à terre, puis dans le canal.

L'autopsie a été pratiquée par le docteur Muller, qui a relevé des traces de coups à la figure et aux jambes.

E. B.

Inculpé d'homicide volontaire

Avant de quitter Roubaix, M. Glorian, juge d'instruction, a signé un mandat de dépôt contre Van Ruyssel, inculpé d'homicide volontaire. Il sera écroué à Lille.

La grande Tombola de la Presse

Le tirage aura lieu prochainement

Le Bureau de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord se réunira vendredi prochain et fixera la date exacte et définitive du tirage de la grande tombola de la presse. **Elle ne dépassera pas la fin de juin.**

Dans nos éditions de samedi prochain, nous annoncerons cette date et, dimanche matin, nous publierons la liste des lots.

Aux lots déjà connus, s'ajouteront des lots nombreux, d'une valeur indiscutable, d'un intérêt très vif : **voyages attrayants**, objets mobiliers, moyens de transports, bijouterie, objets de ménage, etc., etc.

Une audience capitale au procès Barataud

La déposition de M. Roux, qui fut directement mêlé à l'affaire de la coupe de bois a été accablante pour l'accusé

L'audience d'hier matin devait commencer à 9 h. 30. A 10 heures, l'accusé Charles Barataud n'a pas encore été amené dans son box. On s'en étonne. On apprend à 10 h. 15 qu'un juré, M. Marcheguet, habitant Magnac-Laval, a manqué son train. Ira-t-on le chercher en automobile ? Mais un autre train venant de Magnac arrive à 10 h. 20. Il n'y a plus qu'à attendre.

Enfin, à 10 h. 25, le président ouvre la séance. Les jurés sont au complat.

— Vivement, dépêchons-nous ! annonce le président.

Deux témoins cités à la requête de Mme veuve Faure, MM. Lemasson, magasinier, et Pozel, ouvrier, demeurant chemin de Corgnac, sont très affirmatifs. Ils ont vu, le 13 janvier, à 19 heures, une automobile s'en aller route de Bellac, suivie d'une seconde voiture. M. Lemasson est particulièrement précis : « J'ai vu une automobile qui marchait lentement, qu'on aurait dépassée au pas, conduite par un chauffeur nu-tête. Le chauffeur avait l'air de regarder si quelqu'un lui dirait quelque chose. A ce moment arrivait une autre automobile. J'ai bien regardé. Ce n'est que plus tard, en apercevant les photographies exposées à Limoges, que je me suis dit : « Voilà des têtes que j'ai vu passer le 13 janvier » (Rires). Je ne pensais pas que cela ferait tant d'histoire (Nouveaux rires). »

M. Pozel affirme qu'il a vu dans la seconde voiture deux hommes. M. Lemasson n'a remarqué qu'un homme dans la seconde voiture.

Un témoin catégorique

On entend d'autres témoins, mais leur déposition offre peu d'intérêt.

Un cultivateur, M. Paul François, de Saint-Maurice, fut réveillé par un inconnu en pleine nuit : « Venez avec vos vaches dépanner ma voiture », lui dit Barataud.

Je lui ai répondu : « J'y vois à peine le jour et la nuit pas du tout ; quant à mes vaches, elles ne travaillent pas la nuit (Rires). Alors, il m'a dit : « Venez m'aider vous-même ». J'y suis allé, nous n'avons pas réussi. Je pensais : c'est un automobiliste maladroit qui a mal conduit sa voiture pour la jeter comme ça. Alors il m'a demandé un verre d'eau. Il avait soif; il était nerveux, il ne voulait pas rentrer dans ma maison parce que ma femme était couchée et que ce n'était pas convenable qu'il disait, mais il est venu quand même parce que je lui ai répondu que je ne donnais pas à boire dehors. Il ne tenait pas à montrer sa figure.

Voilà tout. Je le reconnais bien, c'est lui. Sa barbe le change un peu, mais c'est lui.

Les défenseurs font remarquer que, pour ce témoin, Barataud ne le conteste pas. Il le reconnaît lui-même. Sur cette affirmation, on lève l'audience.

Une déposition capitale

Au début de l'audience d'hier après-midi aux Assises de Limoges, on fait entrer dans une salle fiévreuse, le témoin Roux. C'est le courtier en immeubles qui prit part avec Barataud à la vente hypothétique de la coupe de bois.

M. Roux commence tout de suite :

« Si grand que soit mon ressentiment contre l'accusé, je ne dirai que la vérité (Mouvement). Je connais Barataud. Un jour, il me propose, en me recommandant de n'en parler à personne, pas même à ma femme (Rires), une affaire. Il fallait que la somme fut payée comptant. « Je ne vous dirai pas le nom ni l'endroit de la coupe, me déclara Barataud, vous êtes un peu bavard ». C'est vrai, je suis un peu bavard, et cela m'a servi, pour une fois, dans cette circonstance. (Nouveaux rires). « Ne vous inquiétez pas, ajouta Barataud, je vous conduirai moi-même ». Mais enfin qu'est-ce que c'est que cette coupe de bois ? Est-ce loin d'une gare ?. « A six kilomètres, d'une gare », répondit Barataud. Ma perspicacité m'a servi dans ce moment-là ; tout de même, je ne me métiais pas, mais je voulais être renseigné.

M. Roux s'étend avec complaisance sur tous les détails qui ont précédé la véritable affaire. Mais on y arrive quand même. Rendez-vous, en effet, est pris pour le vendredi à 4 h. 1/4.

« Or, poursuit le témoin, Barataud m'avait raconté que la veille, en allant chercher son ami, le vendeur de la coupe, sur la route de Bellac, il avait abîmé sa voiture et il m'avait proposé d'aller la dépanner ensemble avec M. Lascaux, qu'il avait pris à l'hôtel près de la gare. En route, Barataud me demanda, désignant Lescaux : « A-t-il de l'argent ? ». Je répondis : « Ne vous en faites pas », car si j'avais dit non, jamais Barataud ne m'aurait montré la coupe. Le temps se prolongeait, on allait lentement. Tout à coup, nous apercevons une auto. « C'est ici », dit Barataud ; il arrête son auto, nous essayons de dépanner comme des gens qui ne se doutent de rien du tout. Nous n'avons pas pu y réussir ».

« J'ai une hache »

« Il nous vint à l'idée de prendre des courroies pour attacher l'automobile. C'était la nuit, n'oubliez pas, Messieurs. Je pris ma lampe électrique et je m'aperçus que ce n'était pas un accident vrai, mais un accident volontaire. Je compris que Barataud avait dû se faire ce raisonnement que nous ne manquerions pas de faire cette réflexion : « Il faudrait une hache ». Lescaux, le premier, en fit l'observation. « J'ai une hache », déclara Barataud et le voilà qui revint avec une hache ; il était à un mètre de moi. J'eus un certain effroi. Mettez que j'ai eu peur. Je criais : « Et quoi, vous avez une hache M. Barataud ! ». « Eh oui, me dit-il, c'est la hache que j'ai trouvée hier pour dépanner ma voiture ». « Donnez-donc la hache à M. Lescaux », lui dis-je. Barataud m'obéit. Je me frottais les cheveux ; je croyais avoir échappé à un grand danger et en même temps je me répétais que j'avais des idées insensées.

« Quand l'automobile fut dégagée, poursuit M. Roux, Barataud nous dit tout d'un coup : « Maintenant, s'est trop tard, mon ami le vendeur n'est plus là ». Nous en fûmes surpris. M. Lascaux proposa alors de rentrer à Limoges ».

M. Roux reprend lentement, point par point, très clairement, il faut le reconnaître, le récit qu'il fit à l'instruction et sur lequel l'accusation a posé ses plus solides assises.

« Je sais bien, conclut-il, que nous sommes passés, M. Lascaux et moi, à deux doigts de la mort, car Barataud est un bandit de grande envergure ». (Sensation).

L'accusé et le témoin aux prises

Pendant que M. Roux s'exprimait d'une voix égale, en un long réquisitoire, c'est à peine si l'on pouvait apercevoir l'accusé. Sa tête était plus basse que son dos.

Sur intervention de la partie civile, on présenta au témoin une hache : celle des pièces à conviction, saisie chez Barataud.

— Non, dit-il, celle que j'ai vue entre les mains de Barataud, le vendredi matin, était plus forte. (Mouvement).

On demande à Barataud son opinion sur ces déclarations. L'accusé, si calme d'apparence, répond avec violence : « Vous êtes un infâme menteur, M. Roux. Je vous ai laissé dérouler votre roman-feuilleton inédit jusqu'ici... (Rumeurs).

Vous aviez bien recommandé à M. Roux de ne pas dévoiler votre nom, interroge le président.

Furieux, Barataud répond, mais il s'adresse à M. Roux : jamais.

Comment voulez-vous que j'invente ces choses-là, je ne suis pas un menteur moi, riposte M. Roux (Hilarité générale).

Mais enfin, tous les témoins confirment le témoignage de M. Roux, insiste le président.

Les témoins que vous aviez M. le président, dit Barataud, peuvent bien répéter ce que M. Roux leur a conté, çà ne prouve rien (Mouvement).

Mais Barataud perd visiblement pied et il ressort de la suite des débats, qu'il lui était facile, s'il voulait ne faire qu'une mystification à M. Roux, de prévenir M. Lascaux, pour qu'il ne se dérangeât point. Ainsi, seul M. Roux aurait été mystifié.

Me Pierre Masse voudrait savoir si M. Roux pensait que pour la vente de bois, Barataud viendrait avec un associé.

Oui, c'était dans mon esprit (Sourires).

Cette réponse, la défense s'en félicite. Si M. Roux a communiqué à Barataud cette pensée : Lascaux ne sera pas seul, comment imaginer que l'accusé songera à tuer seul avec une hache, dans un temps très court, 3 personnes. Il pouvait en frapper une, mais les deux autres auraient pris l'offensive.

Mais comme M. Roux reproche à l'accusé de ne pas lui avoir dit qu'il emportait une hache, Barataud répond :

« Je n'ai pas averti M. Roux que j'emportais une hache, parce que je craignais d'effrayer MM. Roux et Lascaux sur la longueur du dépannage ».

A cette explication déconcertante, une clameur s'élève de la salle entière, puis ce sont des rires.

Le président apaise le tumulte en menaçant de lancer ses foudres sur le public.

La défense intervient pour commenter ce propos de Barataud, sans gravité, assure-t-elle.

« Qu'on lise les déclarations de Barataud, s'écrit M. Roux, je ne perds pas la tête moi ». (Rires).

« Je ne puis dire ni oui... ni non »

Avant que le témoin, M. Roux, se retire, Me Chautemps, avocat de la partie civile, demande à poser une question : « Est-il oui ou non reconnu par l'accusé que toute cette affaire de vente de bois est fausse, imaginée de toutes pièces par l'accusé ; que cette affaire est une mystification, qu'il a conduit en pleine nuit dans la voiture du mort, MM. Lascaux et Roux, à quelques mètres du cadavre de Faure, que l'accusé réponde par oui ou par non (Sensation).

Barataud, le visage près du bois de son box, se lève un peu, puis :

Je ne puis dire ni oui, ni non, parce que dans cette histoire il y a du vrai et du faux. (Rumeurs).

La défense marque un point...

Me Atlegret interroge encore le témoin et l'on obtient cette précision : à 5 h. 30, Barataud après avoir essayé de faire dépanner sa voiture, nous a proposé à Lascaux et à moi d'aller coucher à Croizille pour visiter la vente de bois.

La défense marque aussitôt un point. Il semble, en effet, résulter de cette déclaration de M. Roux, que Barataud voulait continuer sa mystification de la vente de la coupe de bois sur une autre route et qu'il n'avait jamais eu l'intention d'assassiner, ni M. Lascaux, ni M. Roux.

M. Roux pressé de questions ne perd pas la tête comme il l'a affirmé lui même : « que Barataud qui voulait me faire une plaisanterie me dise à qui il a raconté cette plaisanterie ? »

Je l'ai annoncée à mon ami Sicot riposte Barataud déconcerté.

Oui, mais Sicot, interrogé sur ce point, a répondu qu'il ne se souvenait plus, remarque le Président (Rires).

Une discussion assez vive surgit sur ces mots. Roux tient tête à l'orage. Sa déposition rapide, pleine de logique, a produit sur l'auditoire une impression qu'on ne saurait nier, tout à fait défavorable à l'accusé.

Aujourd'hui suite des débats.

Les aviateurs Coudouret et Maillon se sont envolés hier matin

Ils se rendent à Séville d'où ils comptent s'envoler pour New-York

Le capitaine Coudouret, accompagné du capitaine Maillon, navigateur, a quitté l'aérodrome d'Orly hier matin, à 10 h. 30, à bord de l'avion « France » (600 chevaux Hispano).

Les deux navigateurs ont l'intention de se rendre à Séville en un seul vol et de cet aérodrome, où il existe une piste en ciment, décoller pour la traversée de l'Atlantique, en direction de New-York.

Les aviateurs n'étaient pas en règle avec les autorités françaises et l'appareil ne possédait pas ses certificats de navigabilité et d'immatriculation.

FEUILLETON DU 4 JUIN 1929 — N° 3

MARTYRE d'AMOUR

PAR Jules Lermina

RESUME DU CHAPITRE PRECEDENT

*Dans une des salles du château de Kersor, en Bretagne, des domestiques prennent leur repas du soir en causant à voix basse de leur maître, M. le comte de Kersor, atteint de folie, et de sa fille, qu'ils nomment Mme Raymonde. A cet instant M. le baron de Roirez rentre au château. — Une femme qu